

**CONVOCAATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 23 SEPTEMBRE 2017 A 9H00
AU LYCEE MAURICE DELAFOSSE D'ABIDJAN**

**En exécution des termes du Protocole d'Accord conclu le 11 août 2017 entre le
Conseil d'Administration APEA-LMD et le Conseil d'Administration APEP-LMD**

Les Parents d'Elèves sont convoqués en Assemblée Générale Mixte, **le 23 septembre 2017 à 9h00 au Lycée Maurice DELAFOSSE d'Abidjan** à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Compte rendu des travaux du Comité des Sages/Comité de Médiation ;**
- 2. Compte rendu de la mission de l'Administrateur Provisoire ;**
- 3. Compte rendu de la mission d'audit de la gestion financière de l'Association et présentation du rapport de l'Auditeur ;**
- 4. Présentation du rapport moral du Conseil d'Administration APEA-LMD ;**
- 5. Révision des statuts de l'Association ;**
- 6. Mise en place du nouveau Conseil d'Administration.**

Les documents de travail pour cette Assemblée Générale Mixte seront mis à la disposition des Parents d'Elèves, au sein du Lycée Maurice DELAFOSSE d'Abidjan, au plus tard le 20 septembre 2017. Ces documents comprendront :

- (i) Le rapport du Comité des Sages/Comité de Médiation ;
- (ii) Le rapport de l'Administrateur Provisoire ;
- (iii) Le rapport de l'Auditeur ;
- (iv) Le rapport moral du CA APEA-LMD ;
- (v) Les statuts de l'APEA-LMD ;
- (vi) Les statuts discutés le 17 juin 2017 ;
- (vii) Le projet de statuts modifiés.

Les Parents d'Elèves ne pouvant prendre part à cette Assemblée Générale Mixte pourront se faire représenter par un mandataire, devant être porteur d'un pouvoir écrit, daté et signé et avoir également la qualité de membre de cette Assemblée Générale Mixte. Aucun de ces mandataires ne pourra être porteur de plus d'un (1) pouvoir.

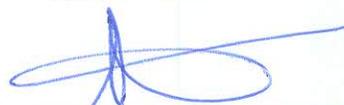
Fait à Abidjan, le 8 septembre 2017

**Pour le Conseil d'Administration
APEA-LMD**



Biamary COULIBALY

**Pour le Conseil d'Administration
APEP-LMD**



Nelly KOUADIO